

À l'ouverture de la séance du 07 mars 2022, 35 membres sont présents, connectés ou représentés (41 membres en exercice, 25 membres présents, 1 membre connecté et 9 membres représentés).

1. Approbation des Procès-verbaux

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 10 janvier 2022

Le procès-verbal de la CFVU du 10 janvier 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 12 abstentions.

2. Enseignement et conventions

2.1 Modification de la délibération n°2022-2 de la CFVU du 10 janvier 2022, relative au Calendrier universitaire 2022-2023

La nouvelle date limite d'inscription administrative en LAS est fixée au vendredi 21 octobre 2022.

La modification de la délibération n°2022-2 de la CFVU du 10 janvier 2022 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

2.2 Calendrier de la campagne de recrutement en Master

Sous réserve de remplacer la date du 15 avril 2022 par la date du 16 avril 2022 pour la Faculté des sciences, la Faculté des lettres, langues et sciences humaines et pour Polytech Angers, le calendrier de la campagne de recrutement en Master est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 34 voix pour et 2 abstentions, une procuration étant arrivée en cours de séance.

2.3 Calendrier des inscriptions en Master

Le calendrier des inscriptions en Master est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 36 voix pour.

2.4 Convention avec Les Petits Débrouillards

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 36 voix pour.

3. Vie universitaire

3.1 Élection du/de la nouveau/elle Vice-Président/e Étudiants

A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants :

Maxence GARNIER : 13 voix pour

Adrien MASLET : 23 voix pour

Monsieur Adrien MASLET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire au premier tour, est élu Vice-Président Étudiants.

Le vote a été réalisé à bulletin secret.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*
Signé le 11 mars 2022